

Bourgogne-Franche-Comté, Yonne
Ancy-le-Franc
bief 81 du versant Yonne

ouvrage lié à l'alimentation en eau ; prise d'eau d'Ancy-le-Franc (canal de Bourgogne)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA89001113
Date de l'enquête initiale : 2011
Date(s) de rédaction : 2011
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale canaux de Bourgogne
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : ouvrage lié à l'alimentation en eau
Parties constituantes non étudiées : vanne, aqueduc, bassin

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : isolé
Réseau hydrographique : canal de Bourgogne
Références cadastrales :

Historique

Ce système, avec son bassin, est présent sur les plans conservés chez (VNF-Direction territoriale Centre-Bourgogne, subdivision de Tonnerre), tant sur le plan de bornage de 1836 que sur le plan du linéaire des années 1860.

Période(s) principale(s) : 19e siècle

Description

Rive gauche, en aval du site d'écluse 80 du versant Yonne et d'une remise, une prise d'eau importante, constituée d'un barrage sur l'Armançon et de vannes de régulation, conduit l'eau à un aqueduc passant sous un chemin. L'eau arrive ensuite dans un grand bassin rectangulaire maçonné perpendiculaire au canal, avant de se jeter dans le canal, en passant sous le chemin de halage.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : bois ; ciment ; moellon

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété publique

Références documentaires

Documents figurés

- **Bornage définitif du Canal Depuis la limite des Territoires de Ravières et Chassignelles jusqu'à la limite des Territoires de Pacy et Lezennes. Pages 19 et 20 du 2ème cahier. 3ème partie du Canal de Bourgogne,**

Cahiers de Bornage. 36 x 22,5 cm, 1838, Archives VNF-direction territoriale Centre-Bourgogne ; subdivision de Tonnerre.

Bornage définitif du Canal Depuis la limite des Territoires de Ravières et Chassignelles jusqu'à la limite des Territoires de Pacy et Lezennes. Pages 19 et 20 du 2ème cahier. 3ème partie du Canal de Bourgogne, Cahiers de Bornage. 36 x 22,5 cm, 1838, Archives VNF-direction territoriale Centre-Bourgogne ; subdivision de Tonnerre.

VNF-direction territoriale Centre-Bourgogne ; subdivision de Tonnerre

- **Bornage définitif du Canal Depuis la limite des Territoires de Ravières et Chassignelles jusqu'à la limite des Territoires de Pacy et Lezennes.** Page de garde du 2ème cahier. 3ème partie du Canal de Bourgogne, Cahiers de Bornage. 18 x 22,5 cm, 1838, Archives VNF-direction territoriale Centre-Bourgogne ; subdivision de Tonnerre.

- **Bornage définitif du Canal Depuis la limite des Territoires de Ravières et Chassignelles jusqu'à la limite des Territoires de Pacy et Lezennes.** Page 20 du 2ème cahier. 3ème partie du Canal de Bourgogne, Cahiers de Bornage, 18 x 22,5 cm, 1838, Archives VNF-direction territoriale Centre-Bourgogne ; subdivision de Tonnerre.

Bornage définitif du Canal Depuis la limite des Territoires de Ravières et Chassignelles jusqu'à la limite des Territoires de Pacy et Lezennes. Page 20 du 2ème cahier. 3ème partie du Canal de Bourgogne, Cahiers de Bornage, 18 x 22,5 cm, 1838, Archives VNF-direction territoriale Centre-Bourgogne ; subdivision de Tonnerre.

VNF-direction territoriale Centre-Bourgogne ; subdivision de Tonnerre

- **Bornage définitif du Canal Depuis la limite des Territoires de Ravières et Chassignelles jusqu'à la limite des Territoires de Pacy et Lezennes.** Pages 21 et 22 du 2ème cahier. 3ème partie du Canal de Bourgogne, Cahiers de Bornage. 36 x 22,5 cm, 1838, Archives VNF-direction territoriale Centre-Bourgogne ; subdivision de Tonnerre.

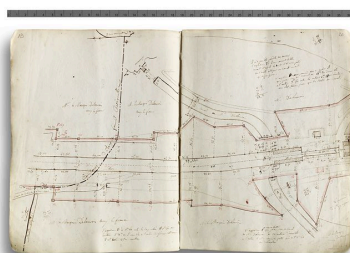
Bornage définitif du Canal Depuis la limite des Territoires de Ravières et Chassignelles jusqu'à la limite des Territoires de Pacy et Lezennes. Pages 21 et 22 du 2ème cahier. 3ème partie du Canal de Bourgogne, Cahiers de Bornage. 36 x 22,5 cm, 1838, Archives VNF-direction territoriale Centre-Bourgogne ; subdivision de Tonnerre.

Illustrations



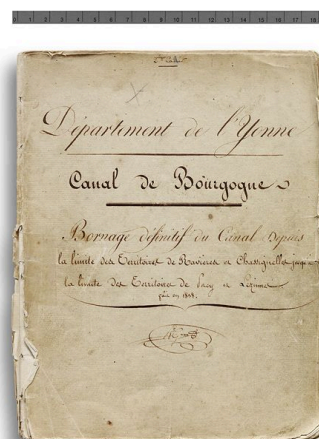
Le bassin lié à la prise d'eau d'Ancy-le-Franc. Remise à gauche du bassin.

Phot. Pierre-Marie Barbe-Richaud
IVR26_20128900480NUC4AQ

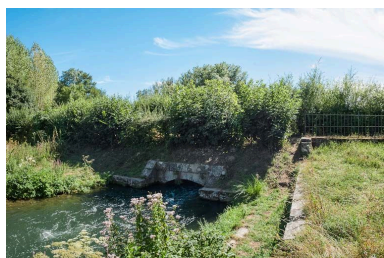


Pages 19 et 20 du 2ème cahier de "Bornage définitif du Canal Depuis la limite des Territoires de Ravières et Chassignelles jusqu'à la limite des Territoires de Pacy et Lezennes". Détail du site d'écluse.

Phot. Thierry Kuntz
IVR26_20138900125NUC4A

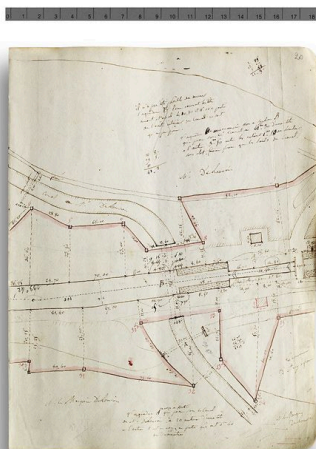


Page de garde du 2ème cahier de "Bornage définitif du Canal Depuis la limite des Territoires de Ravières et Chassignelles jusqu'à la limite des Territoires de Pacy et Lezennes". 1838. (Archives



Aqueduc.

Phot. Pierre-Marie Barbe-Richaud
IVR26_20128900483NUC2AQ



Page 20 du 2ème cahier de
"Bornage définitif du Canal
Depuis la limite des Territoires
de Ravières et Chassignelles
jusqu'à la limite des Territoires de
Pacy et Lezennes". Détail du site
d'écluse. 1838. (Archives VNF-
direction territoriale Centre-
Bourgogne ; subdivision de Tonnerre)
Phot. Thierry Kuntz
IVR26_20138900124NUC4A

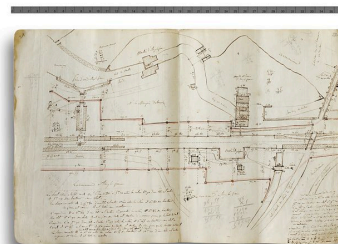


Prise d'eau dans l'Armançon.
Phot. Pierre-Marie Barbe-Richaud
IVR26_20128900486NUC4AQ



Détail des vannes.
Phot. Pierre-Marie Barbe-Richaud
IVR26_20128900484NUC2AQ

VNF-direction territoriale Centre-
Bourgogne ; subdivision de Tonnerre)
Phot. Thierry Kuntz
IVR26_20138900123NUC4A



Pages 21 et 22 du 2ème cahier
de "Bornage définitif du Canal
Depuis la limite des Territoires de
Ravières et Chassignelles jusqu'à
la limite des Territoires de Pacy
et Lezennes". Détail de la prise
d'eau et du moulin. 1838. (Archives
VNF-direction territoriale Centre-
Bourgogne ; subdivision de Tonnerre)
Phot. Thierry Kuntz
IVR26_20138900126NUC4A

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

présentation du canal de Bourgogne (canaux de Bourgogne) (IA21003645)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Cécile Lestienne, Virginie Malherbe, Aurélie Lallement

Copyright(s) : (c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



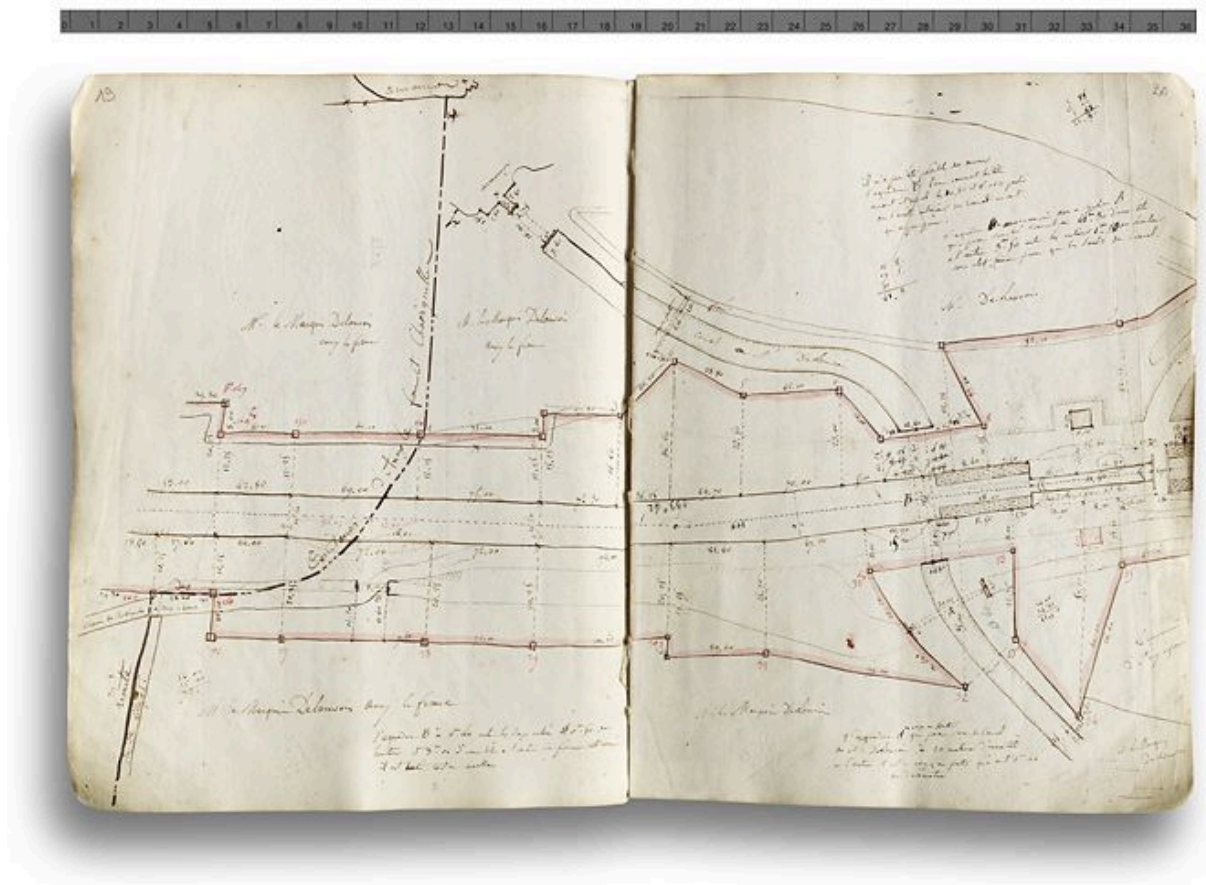
Le bassin lié à la prise d'eau d'Ancy-le-Franc. Remise à gauche du bassin.

IVR26_20128900480NUC4AQ

Auteur de l'illustration : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Date de prise de vue : 2012

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Pages 19 et 20 du 2ème cahier de "Bornage définitif du Canal Depuis la limite des Territoires de Ravières et Chassignelles jusqu'à la limite des Territoires de Pacy et Lezennes". Détail du site d'écluse.

Référence du document reproduit :

- **Bornage définitif du Canal Depuis la limite des Territoires de Ravières et Chassignelles jusqu'à la limite des Territoires de Pacy et Lezennes. Pages 19 et 20 du 2ème cahier. 3ème partie du Canal de Bourgogne, Cahiers de Bornage. 36 x 22,5 cm, 1838, Archives VNF-direction territoriale Centre-Bourgogne ; subdivision de Tonnerre.**

Bornage définitif du Canal Depuis la limite des Territoires de Ravières et Chassignelles jusqu'à la limite des Territoires de Pacy et Lezennes. Pages 19 et 20 du 2ème cahier. 3ème partie du Canal de Bourgogne, Cahiers de Bornage. 36 x 22,5 cm, 1838, Archives VNF-direction territoriale Centre-Bourgogne ; subdivision de Tonnerre.

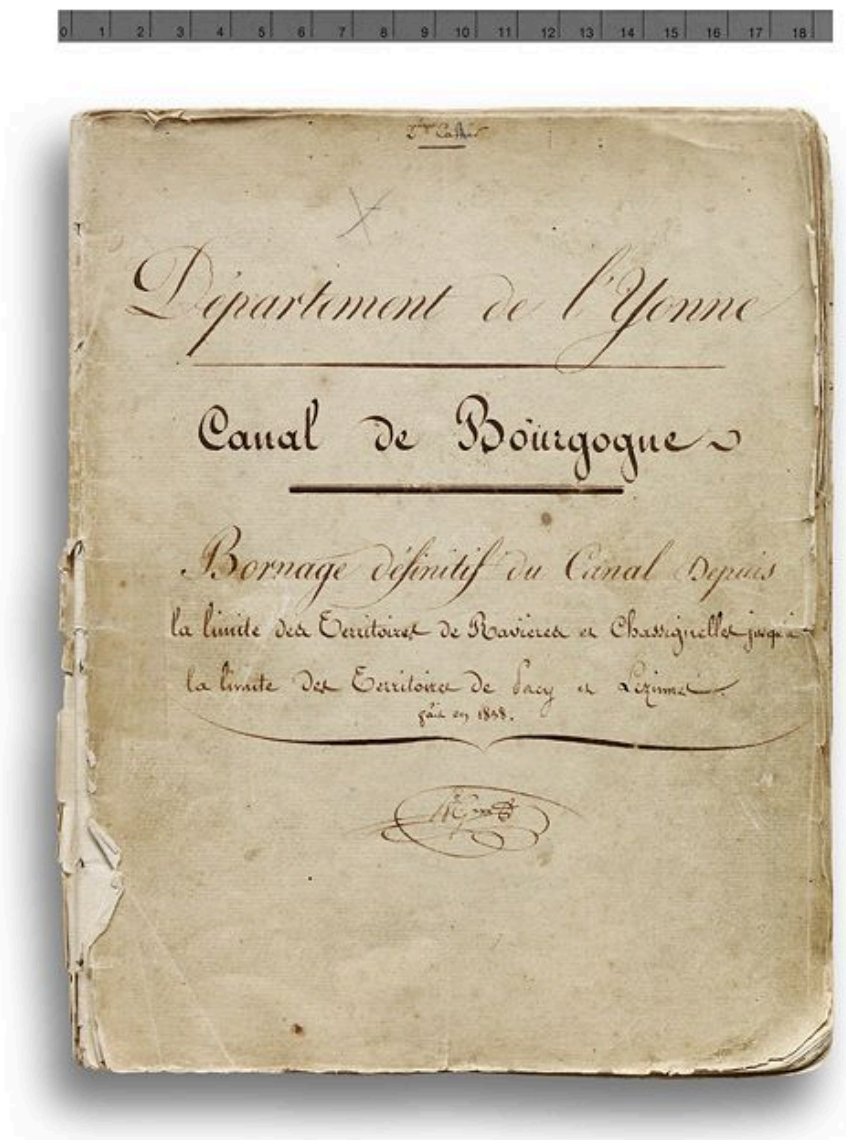
VNF-direction territoriale Centre-Bourgogne ; subdivision de Tonnerre

IVR26_20138900125NUC4A

Auteur de l'illustration : Thierry Kuntz

Date de prise de vue : 2013

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
 reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Page de garde du 2ème cahier de "Bornage définitif du Canal Depuis la limite des Territoires de Ravières et Chassignelles jusqu'à la limite des Territoires de Pacy et Lezennes". 1838. (Archives VNF-direction territoriale Centre-Bourgogne ; subdivision de Tonnerre)

Référence du document reproduit :

- **Bornage définitif du Canal Depuis la limite des Territoires de Ravières et Chassignelles jusqu'à la limite des Territoires de Pacy et Lezennes.** Page de garde du 2ème cahier. 3ème partie du Canal de Bourgogne, Cahiers de Bornage. 18 x 22,5 cm, 1838, Archives VNF-direction territoriale Centre-Bourgogne ; subdivision de Tonnerre.

IVR26_20138900123NUC4A

Auteur de l'illustration : Thierry Kuntz

Date de prise de vue : 2013

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



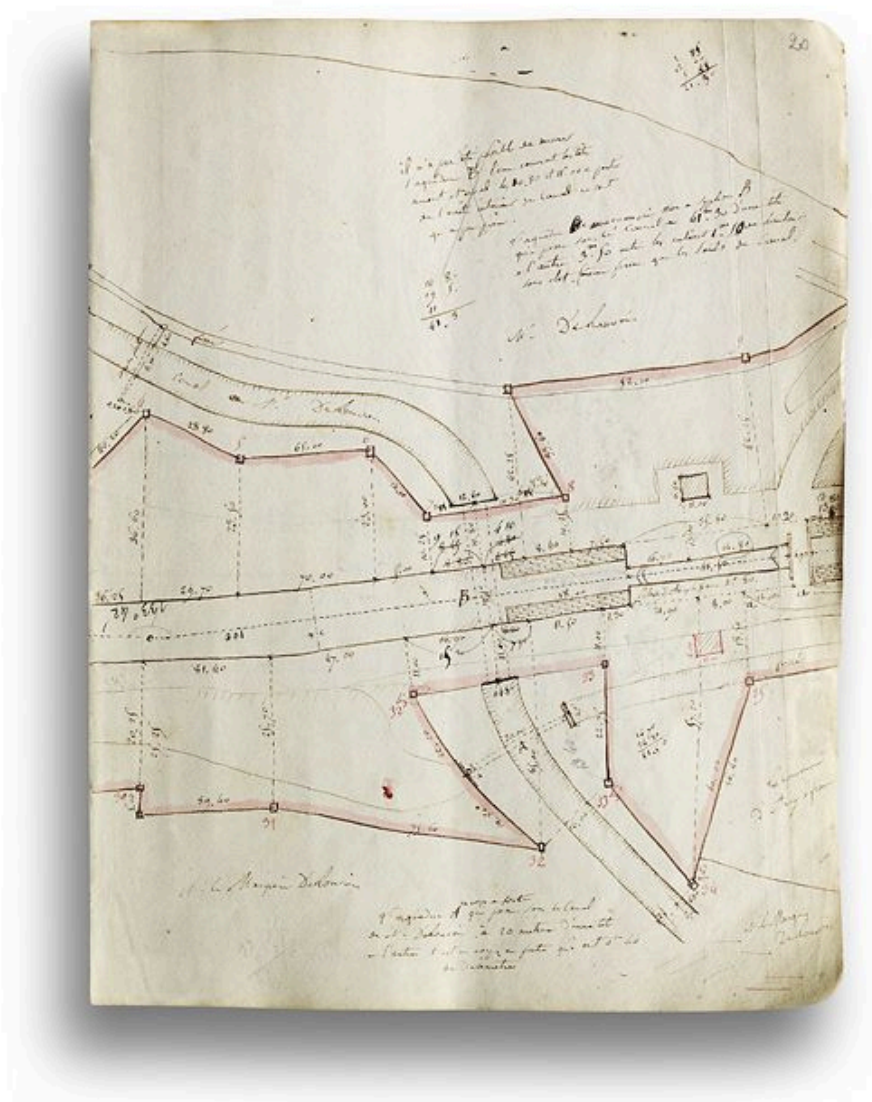
Aqueduc.

IVR26_20128900483NUC2AQ

Auteur de l'illustration : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Date de prise de vue : 2012

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Page 20 du 2ème cahier de "Bornage définitif du Canal Depuis la limite des Territoires de Ravières et Chassignelles jusqu'à la limite des Territoires de Pacy et Lezennes". Détail du site d'écluse. 1838. (Archives VNF-direction territoriale Centre-Bourgogne ; subdivision de Tonnerre)

Référence du document reproduit :

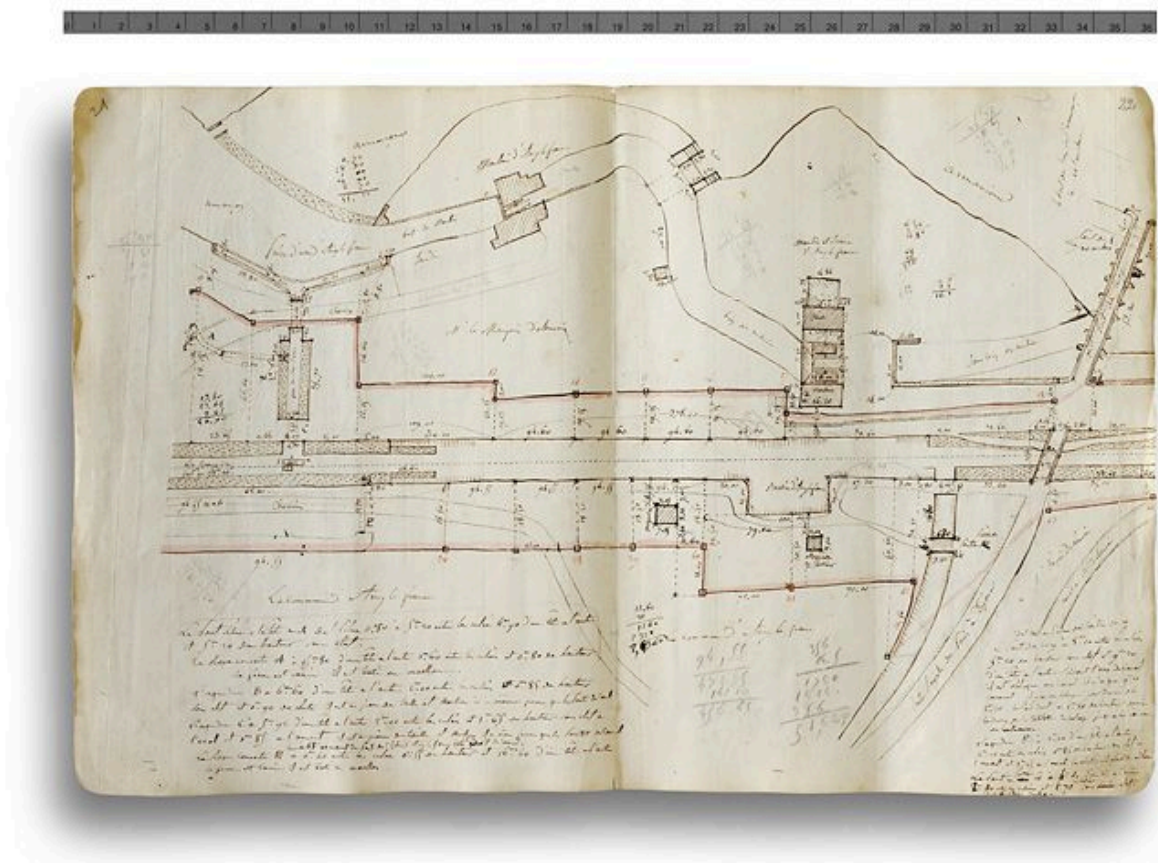
- **Bornage définitif du Canal Depuis la limite des Territoires de Ravières et Chassignelles jusqu'à la limite des Territoires de Pacy et Lezennes. Page 20 du 2ème cahier. 3ème partie du Canal de Bourgogne, Cahiers de Bornage, 18 x 22,5 cm, 1838, Archives VNF-direction territoriale Centre-Bourgogne ; subdivision de Tonnerre.**
Bornage définitif du Canal Depuis la limite des Territoires de Ravières et Chassignelles jusqu'à la limite des Territoires de Pacy et Lezennes. Page 20 du 2ème cahier. 3ème partie du Canal de Bourgogne, Cahiers de Bornage, 18 x 22,5 cm, 1838, Archives VNF-direction territoriale Centre-Bourgogne ; subdivision de Tonnerre.
 VNF-direction territoriale Centre-Bourgogne ; subdivision de Tonnerre

IVR26_20138900124NUC4A

Auteur de l'illustration : Thierry Kuntz

Date de prise de vue : 2013

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Pages 21 et 22 du 2ème cahier de "Bornage définitif du Canal Depuis la limite des Territoires de Ravières et Chassignelles jusqu'à la limite des Territoires de Pacy et Lezinnes". Détail de la prise d'eau et du moulin. 1838. (Archives VNF-direction territoriale Centre-Bourgogne ; subdivision de Tonnerre)

Référence du document reproduit :

- **Bornage définitif du Canal Depuis la limite des Territoires de Ravières et Chassignelles jusqu'à la limite des Territoires de Pacy et Lezinnes. Pages 21 et 22 du 2ème cahier. 3ème partie du Canal de Bourgogne, Cahiers de Bornage. 36 x 22,5 cm, 1838, Archives VNF-direction territoriale Centre-Bourgogne ; subdivision de Tonnerre.**
Bornage définitif du Canal Depuis la limite des Territoires de Ravières et Chassignelles jusqu'à la limite des Territoires de Pacy et Lezinnes. Pages 21 et 22 du 2ème cahier. 3ème partie du Canal de Bourgogne, Cahiers de Bornage. 36 x 22,5 cm, 1838, Archives VNF-direction territoriale Centre-Bourgogne ; subdivision de Tonnerre.

IVR26_20138900126NUC4A

Auteur de l'illustration : Thierry Kuntz

Date de prise de vue : 2013

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
 reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Prise d'eau dans l'Armançon.

IVR26_20128900486NUC4AQ

Auteur de l'illustration : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Date de prise de vue : 2012

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Détail des vannes.

IVR26_20128900484NUC2AQ

Auteur de l'illustration : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Date de prise de vue : 2012

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation